



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.L.F. 3 AOÛT 2013



COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale ordinaire du C.N.L.F. s'est déroulée le samedi 3 août 2013 de 10h à 12h à la base nautique de La Flotte, en présence de Monsieur Léon GENDRE, Conseiller Général et Maire de La Flotte, et de son Adjoint chargé du port, Monsieur Robert FRERE.

Étaient présents: 74
Représentés: 20

Total: 94 sur 130 membres

Ordre du Jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier, présentation des comptes 2012
- Bilan des activités 2012 et de celles en cours
- Evolution des membres et présentation des nouveaux
- Intervention de M. le Maire et de son Adjoint
- Questions diverses

Notre Président, Najib Duedari, ouvre la séance. Il remercie l'assemblée d'être venue aussi nombreuse, et remercie Joël Letiesse d'avoir organisé cette assemblée générale, ainsi que le repas qui aura lieu en soirée.

Ensuite il passe la parole à Antoine Lortat-Jacob, Président du C.N.L.F. jusqu'au 31 décembre 2012.

En préambule, ce dernier tient à remercier tous les membres du Cercle qui l'ont accompagné et aidé durant son mandat et exprime la joie d'avoir été leur Président pendant 4 ans après 4 années en tant que Secrétaire Général.

Il constate la bonne santé financière de l'association, ainsi que le dynamisme des différentes activités du Cercle.

Il rappelle également le rapprochement qu'il avait souhaité avec les jeunes, et constate qu'aujourd'hui ce processus est commencé.

Il exprime également le souhait que le C.N.L.F. continue de se développer dans les mêmes conditions, et reste maître de son destin.

▸ RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Najib Duedari tient tout d'abord à indiquer à l'assemblée que le C.N.L.F. se porte très bien dans tous les domaines.

La participation aux diverses activités est en augmentation, l'état des finances est excellente, le C.N.L.F. contribue à toutes les manifestations liées à la plaisance et au sein des différentes commissions que ce soit le Conseil Portuaire, l'URCAN, l'UNANCM, la CDC.

Il tient également à préciser que sa présidence a bien démarré sous le signe de la solidarité, de la convivialité et avec une ambiance de sympathie. Il cite en exemple le nettoyage des pontons qui a eu lieu au printemps, tâche qui fut effectuée pour la première fois par des bénévoles du C.N.L.F.

Trouver un emplacement dans l'avant-port a été, comme chaque année, un exercice difficile.

À cet effet, Najib Duedari, rappelle les dimensions cumulées maximum disponibles. La largeur moyenne des bateaux augmente régulièrement depuis plusieurs années, aujourd'hui nous sommes arrivés à saturation.

Il souligne que l'organisation de toutes ces activités reste cependant fragilisée par un nombre de bénévoles insuffisant, et repose sur une vingtaine de personnes.

Il demande plus d'implication de la part des membres dans le fonctionnement et la vie du club.

Il profite de cette occasion pour remercier Bernard Martineau et toute son équipe pour les résultats obtenus par la vente des encarts publicitaires figurant sur l'annuaire des marées édité par le CNLF et distribué aux commerçants.

Les produits dégagés contribuent en grande partie à l'excédent financier réalisé.

Najib Duedari développe ensuite ses perspectives d'avenir sur la vie du C.N.L.F. Il résume cette politique autour de trois «C»

Le premier «C» représente la Convivialité.

Elle s'exprime entre nous, avec les visiteurs, avec les responsables chargés des installations portuaires, vis à vis des autres associations de La Flotte telles que l'A.U.P.L.F., le C.N.P.A. et Flottille en Pertuis.

Le deuxième «C» symbolise la Compétence.

Les séances de formation des membres y contribuent. À cette occasion Najib Duedari remercie chaleureusement Daniel Perret, responsable de la commission formation, pour son implication, les thèmes abordés, plus variés, rencontrent toujours plus de succès auprès des membres. La participation annuelle globale s'en trouve fortement augmentée. La Compétence se doit être également au niveau du personnel du C.N.L.F.

Najib Duedari conclue sur ce thème en soulignant que de la compétence découle la sécurité.

Le troisième «C» exprime la Compréhension.

La tolérance doit être de mise entre les uns et les autres. Comprendre c'est aussi admettre que chacun puisse exprimer des vues différentes dans le respect mutuel des opinions de chacun.

Le Président conclut en rappelant la journée du 13 juillet 2013 organisée en faveur de la S.N.S.M.. Il précise que les derniers règlements peuvent être encore déposés jusqu'à la fin de la semaine.

Il passe ensuite la parole au trésorier pour la présentation des comptes du C.N.L.F.

▸ RAPPORT FINANCIER, PRÉSENTATION DES COMPTES 2012

Jean-Yves Martin communique les principaux postes budgétaires de l'année 2012 qui dégagent un excédent de 12 874 €

Les recettes et dépenses 2012 restent stables par rapport aux années antérieures et expliquent le résultat excédentaire comparable à l'année précédente (hormis produits exceptionnels).

Le produit d'exploitation du CNLF est de 131 045 €, comparable à l'exercice précédent.

Notre trésorier précise que l'équilibre entre les produits et les charges est assuré, mais l'excédent constaté est principalement dû au bénéfice réalisé sur la publication des Horaires des Marées comme le Président l'a déjà mentionné.

L'excédent cumulé, permet à notre association d'avoir une année de réserve en matière de fonctionnement, et de limiter dans un cadre très raisonnable les augmentations de cotisation et de tarifs. Cette situation autorise également d'envisager l'avenir avec sérénité.

Jean-Yves Martin donne ensuite la parole à madame Carole Couturier du cabinet C&C, commissaire aux comptes.

Elle expose et explique en détail les principaux postes budgétaires. Elle indique avoir procédé aux vérifications habituelles et n'a pas d'autres remarques.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes, les approuve et donne son quitus.

▸ BILAN DES ACTIVITÉS 2012 ET DE CELLES EN COURS

Pierre Bouvier, Vice-Président du C.N.L.F. présente l'évolution des différentes activités du club.

À l'occasion de la réunion de présentation de la saison 2013 qui a eu lieu le 27 avril 2013, le détail des activités du club ont déjà été évoquées.

De 2008 à 2012 les activités ont connu une augmentation d'affluence de l'ordre de 20%, à hauteur d'environ 2000 participations. Ce constat démontre à la fois le dynamisme et la bonne santé du C.N.L.F.

Parmi les commissions qui ont enregistré la meilleure progression en termes de fréquentation, on notera les commissions formation, pêche et sorties en mer.

Ensuite Pierre Bouvier donne la parole aux différents responsables de commission, pour un rapide bilan de l'année écoulée.

C'est ainsi que:

- Jean-Loup Cabanas (régates)
- Daniel Perret (formation)
- Jacques Texier (pêche)
- Catherine Duedari (sorties à terre)
- Michel Bidault (avant port)
-

prendront successivement la parole pour exposer à l'assemblée leur différentes activités, passées et à venir.

‣ ÉVOLUTION DES MEMBRES ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX

Christian Couté, secrétaire général, indique que le C.N.L.F. comportait 137 membres au 31 décembre 2012, en augmentation de 6 par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année écoulée le C.N.L.F. a enregistré 12 départs et 18 entrées.

Nous sommes au jour de l'assemblée générale 131 membres, tenant compte des nouveaux membres Monsieur et Madame Heymans qui se présentent à l'assemblée.

‣ INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE ET DE SON ADJOINT

Najib Duedari, accueille Monsieur le Maire venu participer à notre assemblée. Il lui souhaite la bienvenue et dresse en quelques mots la situation actuelle du C.N.L.F. Il lui exprime toute la satisfaction des bonnes relations entre notre association et les services de la Mairie.

Monsieur Léon Gendre, Maire de La-Flotte-en-Ré, remercie l'assistance pour sa participation nombreuse à cette assemblée. Il ne manque pas de souligner la bonne santé financière du Cercle. Il rappelle que le C.N.L.F. est partie prenante au Conseil Portuaire.

Il évoque la situation actuelle du port et de son avenir dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Littoraux (P.P.R.L.).

Des travaux importants définis par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) seront engagés pour assurer la protection du port.

Ils consisteront dans la construction d'un parapet autour du port avec obturation possible dans le cas d'un risque probable d'inondation.

Le financement sera assuré conjointement par l'État à hauteur de 40%, 20 % par le Conseil Régional, 20 % par le Conseil Général, le reste (20%) étant assuré par la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Monsieur Le Maire dresse l'historique des différentes inondations dont La Flotte a été victime, et souligne toute l'importance de ces travaux pour éviter dans l'avenir de nouvelles catastrophes.

Robert Frère, Adjoint, prend la parole pour informer l'assistance des différents travaux qui seront engagés par la commune. Les pontons de l'avant port seront rénovés début 2014, ainsi que les passerelles d'accès et les coffrets électriques.

La question du débit d'eau sur les pontons est évoquée, Monsieur le Maire dit que des solutions existent et qu'elles seront étudiées prochainement.

Monsieur Le Maire termine son intervention en confirmant que les travaux d'aménagement de la terrasse du C.N.L.F. ainsi que des toilettes publiques commenceront après le 11 novembre de cette année.

Il indique également que dans un délai de deux ans maximum le port reviendra à la commune. Des travaux seront réalisés préalablement pour un montant d'environ un million d'euros.

Plusieurs questions sont adressées à M. Léon Gendre concernant la sécurité et les récurrents problèmes de stationnement.

▸ QUESTIONS DIVERSES

Najib Duedari signale aux membres présents que beaucoup de cartes de membres éditées par le C.N.L.F. n'étaient pas distribuées. Actuellement elles sont établies uniquement aux membres qui disposent d'une place dans l'avant port. Il propose que tout à chacun puisse obtenir une carte sur simple demande, ceci dans le but d'éviter le gaspillage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 12 heures.

Le président,
Najib Duedari

Le secrétaire,
Christian Couté